

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2057

présenté par  
Mme Bareigts, rapporteure

-----

### ARTICLE 46

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« la Moselle internationale »,

les mots :

« les parties internationales de la Moselle ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.